

EB32.R4 Composition du Comité permanent des Questions administratives et financières

Le Conseil exécutif,

Rappelant ses résolutions EB16.R12, EB24.R1 et EB30.R5,

1. NOMME le D^r K. Evang, le D^r J. Karefa-Smart, le D^r E. Riahy, le D^r H. B. Turbott et le Professeur V. M. Ždanov membres du Comité permanent des Questions administratives et financières pour la durée de leur mandat au Conseil exécutif, en plus du Professeur E. J. Aujaleu, du D^r V. T. Herat Gunaratne, du D^r T. Omura et du D^r J. Watt qui font déjà partie du Comité permanent; et

2. DÉCIDE que, si un membre du Comité est empêché d'assister aux séances de celui-ci, la personne désignée par le gouvernement intéressé pour lui succéder ou le suppléer au Conseil, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil, participera aux travaux du Comité.

Rec. résol., 6^e éd., 4.2.4.2

Deuxième séance, 27 mai 1963